

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 659)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN74

présenté par

Mme Saint-Paul, rapporteure pour avis au nom de la commission des affaires étrangères

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

A la première phrase de l'alinéa 36 du Rapport annexé, après le mot :

« Europe »

insérer les mots :

« et des Européens ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel et parallélisme des formes.